

œuvre et découvrit les sacrilèges. Son père était de ceux qu'il dénonça<sup>1</sup> 7 ; il les convainquit et les fit périr tous, excepté son père, emprisonné déjà cependant, et qu'il sauva en promettant qu'il rendrait de nombreux services à la cité<sup>2</sup>. Et sa parole fut tenue, car Léogoras démontra la culpabilité de beaucoup d'hommes qui s'étaient approprié les deniers publics et s'étaient chargés d'autres méfaits. Il fut ainsi mis hors de cause ; 8 mais Andocide, à qui ses actes politiques donnaient un mauvais renom, se mit à faire métier d'armateur et devint l'hôte et l'ami des rois de Chypre et de beaucoup d'autres. 9 C'est ainsi qu'une Athénienne, fille d'Aristide<sup>3</sup>, et sa propre cousine, fut, à l'insu des siens, enlevée par lui et envoyée en présent au roi de Chypre. Comme il allait être, pour cela, traduit devant les tribunaux, il s'empara de nouveau d'elle, et l'enleva de Chypre. Mais le roi le fit appréhender et jeter en prison. 10 Il réussit à s'échapper et revint à Athènes au moment de la domination des Quatre-Cents\*. Emprisonné par ceux-ci il recouvra de nouveau la liberté à la chute de l'Oligarchie ; 11 mais chassé d'Athènes à l'avènement des Trente il passa son temps d'exil en Elide\*. Au retour de Thrasybule et des démocrates il rentra lui aussi à Athènes. 12 Envoyé pour négocier la paix à Lacédémone il fut jugé coupable et exilé\*. 13 Tout cela se trouve rapporté dans les discours qu'il a composés : dans l'un, il se justifie au sujet des Mystères ; dans un autre, il demande le retour à Athènes ; 14 on a encore de lui le *Discours sur l'endeixis*\*, la *Défense contre Phéax*\*, et le *Discours sur la paix*. 15 Il était dans la pleine force de l'âge en même temps que Socrate le philosophe. Il naquit dans la première année de la 78<sup>e</sup> Olympiade\*, Théogénidès étant archonte à Athènes, en sorte qu'il

1. On a fait observer, à propos de ce passage, que le pseudo-Lysias (VI, 23) ne parlait pas de cette dénonciation de son père ; mais cet écrit traite à peu près uniquement de l'affaire des Hermès : on ne peut reprocher à son auteur de n'avoir pas confondu les deux affaires. L'imputation est réfutée par Andocide I, 19.

2. Nouvelle bévue du pseudo-Plutarque qui rapporte à Léogoras ce qu'Andocide dit de lui-même (I, 136).

3. Le pseudo-Lysias ne parle pas de cette étrange histoire. On s'est demandé si elle était mentionnée dans la partie perdue du pamphlet.